

## Le Conseil général, institution clé pour les personnes âgées

A l'occasion de la Semaine Nationale des Retraités et Personnes Âgées, aussi appelée Semaine Bleue, et des dix ans de son dispositif intergénérationnel Yvelines Étudiants Seniors, le Conseil général des Yvelines, institution incontournable des solidarités sociales et territoriale, en profite pour mettre en avant sa politique en faveur des personnes âgées.

### Une programmation dédiée pour la Semaine Bleue

A l'occasion de la **Semaine Bleue, qui se tiendra dans toute la France du 21 au 27 octobre prochains**, le Conseil général des Yvelines proposera, à travers ses Coordinations Gériatologiques Locales, une programmation spéciale à destination des personnes âgées et de leur famille.

**Chaque antenne locale a en effet imaginé ses propres rencontres**, qui prendront tour à tour la forme d'un débat, d'une conférence, d'une exposition, d'un film ou encore d'un spectacle. **Plusieurs thématiques clés seront ainsi abordées**, telles que la prévention des AVC, la solidarité de voisinage, la protection juridique, les droits des malades en fin de vie, la maladie d'Alzheimer et les pathologies apparentées, les seniors au volant et la situation des proches accompagnant des personnes âgées en perte d'autonomie (programmation disponible en ligne : <http://www.yvelines.fr/groupe/semaine-bleue-2013/>).

### Création d'une téléprocédure pour les demandes d'APA

Le site Internet du Conseil général des Yvelines ([www.yvelines.fr](http://www.yvelines.fr)) va se doter d'une téléprocédure de demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) en ligne. Une initiative dont l'objectif est de **faciliter et de simplifier l'accès à cette aide**, qui s'accompagnera d'une **dématérialisation du traitement des demandes**.

Financée par le Conseil général, **l'APA est la première des aides dont bénéficient les personnes âgées**. Depuis sa création en 2002, dans les Yvelines, 26 049 premières demandes d'APA à domicile ont été accordées, ainsi que 13 025 premières demandes d'APA en établissement.

Aujourd'hui, 12 000 personnes bénéficient de l'APA chaque mois.

### Une campagne de communication en 2013

Durant le mois d'octobre, le Conseil général fera parallèlement mieux connaître son rôle d'interlocuteur auprès des familles et des personnes âgées en matière de dépendance à travers **une campagne d'information déployée sur tout le territoire**.

Objectif : Mieux faire connaître le rôle et les dispositifs du Conseil général pour lutter contre la dépendance.

## La proximité, au cœur de la politique du Conseil général

Avec l'allongement de la durée de vie, la prévention et la prise en charge de la dépendance des seniors comptent aujourd'hui parmi les principaux enjeux de notre société.

Dans les Yvelines, le **Conseil général, institution incontournable des solidarités sociales et territoriales, a mis en place depuis plusieurs années une politique particulièrement structurée** en matière de suivi et d'accompagnement des personnes âgées et de leurs proches. Trois axes forts la régissent : l'aide au maintien à domicile et la préservation des liens familiaux ; la prise en charge de la dépendance, et en particulier de la maladie d'Alzheimer ; ainsi que la multiplication des échanges intergénérationnels.

Pour garantir aux seniors et à leur famille un accompagnement optimal, qui puisse s'adapter à chaque situation, **le Conseil général a bâti, mobilise, coordonne et fédère au quotidien un vaste réseau d'intervenants locaux.** Déployés sur l'ensemble du territoire, ils sont les piliers de la mise en œuvre de la politique du Département, pour agir au plus près des personnes souhaitant en bénéficier.

**Le Conseil général met également en œuvre un programme pluriannuel d'investissement,** qui permet chaque année de développer l'offre existante, via l'entretien et la construction de nouveaux établissements et la mise en place de projets pilotes.

**Plusieurs projets verront ainsi le jour prochainement,** notamment à Montesson, Viroflay, Montigny-le-Bretonneux, Flins-sur-Seine, Freneuse et Le Mesnil-Saint-Denis.

### Yvelines Étudiants Seniors, 10 ans déjà !

Emblématique de la politique du Conseil général et de sa volonté d'aller toujours plus loin dans l'accompagnement des plus fragiles, **le dispositif estival Yvelines Étudiants Seniors, mis en place depuis la grande canicule de 2003, célébrera très bientôt ses 10 ans.**

Destiné à rompre l'isolement des Yvelinois les plus âgés et à favoriser les échanges intergénérationnels durant l'été, il permet chaque année aux seniors qui le souhaitent de recevoir, à leur domicile, des visites de jeunes en juillet et en août.

Cette année encore, près de 2 000 personnes âgées ont pu en bénéficier, accompagnées par 150 jeunes recrutés en emploi saisonnier.

Une initiative que le Conseil général des Yvelines a pour ambition de renouveler une fois encore en 2014, encouragé par les seniors et les jeunes, qui se disent tous très heureux de cette expérience et enthousiastes à l'idée de la réitérer.

## L'accompagnement des aînés en quelques chiffres

**La prise en charge des seniors par le Conseil général des Yvelines, c'est :**

- **10150** personnes âgées ayant perçu l'APA à domicile et **7399** en établissement en 2012
- **110** Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), Unités de Soins de Longue Durée (USLD) et Centres d'Accueil de Jour (CAJ) offrant une capacité de **9 300** lits et places pour personnes dépendantes.
- **82,3 M€** d'investissements prévus par le Conseil général des Yvelines en fonctionnement en 2013, dont **54M€** pour l'APA (29,4M€ à domicile et 24,6M€ en établissement) et **2,5M€** en investissement.